

# MUNICIPALITÉ DE Chartierville

Province de Québec  
Municipalité de Chartierville

Lundi 11 novembre 2013

**1. Ouverture de la séance :**

Le maire Jean Bellehumeur ouvre la séance à 19 h 00 et souhaite la bienvenue à tous les conseillers qui ont été réélus et au nouveau conseiller Claude Sévigny.

Sont présents : les conseillers Louis Désy, Denis Dion, Raymond Fournier, Nancy Lacroix et Claude Sévigny. La secrétaire-trésorière Maryse Prud'homme et la secrétaire-trésorière adjointe Pamela Blais sont aussi présentes.

Absence motivée : Jocelyn Poulin

**2. Adoption de l'ordre du jour :**

**13-2380**

Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Nancy Lacroix d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté:

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> octobre 2013.
4. Adoption des revenus & dépenses.
5. Rapport du Maire.
6. Rapport des comités *ad hoc*.
7. Informations, correspondance & demandes diverses :
  - *Soumission chauffage et climatisation centre communautaire*
  - *Dépôt du rapport du maire 2013*
  - *Certificat de conformité (Hélène Lescault)*
  - *Résolution - Comité immo (signataire pour demande de certificat d'autorisation auprès du MDDEP & engagement de la municipalité pour la préservation d'une portion de terrain à perpétuité)*
  - *Demande d'aide financière (Comité Père Noël, Organisme de participation des parents (OPP), Polyvalente Louis-Saint-Laurent, Virage Santé mentale)*
  - *Plan triennal de répartition des immeubles - CSHC*
  - *Normalisation de la signalisation CIMO*
8. Période de questions.
9. Affaires nouvelles.
10. Levée de l'assemblée.

**3. Adoption du procès-verbal du 3 septembre 2013 :**

**13-2381**

Il est proposé par Louis Désy, appuyé par Nancy Lacroix d'adopter le procès-verbal mentionné en titre. Adopté à l'unanimité.

**4. Adoption des revenus & dépenses :**

**13-2382**

Il est proposé par Raymond Fournier, appuyé par Denis Dion d'adopter les revenus & dépenses tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2013 pour un total des dépenses d'une somme de 122 126,58 \$ et un total des revenus d'une somme de 68 518,96 \$. Adopté à l'unanimité.

**5. Rapport du Maire :**

M. le maire rappelle à l'assistance que les travaux visant à refaire la façade du centre communautaire devraient débiter d'ici une ou deux semaines, par contre, dû à la température les réparations des allèges devraient se faire qu'au printemps prochain. Ceux-ci devraient respecter les budgets prévus.

Pour ce qui est du projet de rénovation pour le système de chauffage, les estimations du projet étaient autour de 95 000\$ taxes en sus. Au premier appel d'offres, nous n'avons eu aucun soumissionnaire et au second appel d'offres nous n'avons reçu qu'une seule soumission de 322 000\$ taxes en sus. Le montant étant beaucoup trop élevé par rap-

port au budget de la municipalité, les membres du conseil ont décliné cette offre.

M. Bellehumeur nous rappelle qu'en compagnie de Jocelyn Poulin et Jacques Gendron, ils ont assisté à une conférence dans le but d'apprendre la façon de faire les travaux des fossés sur l'ensemble du territoire et de prévoir comment faire l'entretien pour les cinq prochaines années. Il a donc par la suite envoyé un courriel au Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des cours d'eau de l'Estrie et du haut bassin de la rivière Saint-François (RAPPEL) pour conclure une entente avec eux. Le tout devrait se faire au printemps 2014 en collaboration avec l'ingénieur de la compagnie accompagné de Jacques Gendron.

Nous faisons maintenant partie de la route des sommets et un poteau sera installé sur le terrain de la halte routière. Une lettre a été envoyée au propriétaire Henri Fortier et celui-ci doit nous retourner son accord par écrit. Le conseiller qui sera désigné pour prendre en charge ce projet communiquera avec les responsables de la route des sommets afin de décider ce qui sera annoncé sur ce poteau.

Suite au départ de Joanie Otis, consultante en développement économique, un appel de candidature avait été fait, mais sans réponse. En septembre dernier, Marie-Ève Gagnon qui a déjà travaillé pour la municipalité de la cadre du développement immobilier a fait une offre, une contre-offre a été présentée par les maires des quatre municipalités et Mme Gagnon a accepté. Elle devrait donc être en mesure de débiter son emploi d'ici la fin de décembre 2013.

Concernant les égouts, l'inspection finale des travaux est faite et les travaux sont approuvés à 99.5 %, il ne reste que quelques petites choses à régler. Ce qui nous permettra de faire, d'ici décembre, le dernier paiement d'environ 5 000\$ ou 6 000\$ et ainsi pouvoir fermer le dossier et connaître le coût final des travaux et facturer les citoyens qui se servent du système depuis plus d'un an.

Pour ce qui est des VTT, comme le conseil ne veut pas prendre position personnellement sur ledit projet, nous allons donc laisser la chance aux organisateurs de ce projet de se faire entendre en rencontrant et en expliquant à la population du village ce qu'ils veulent faire. Suite à cette rencontre, des décisions seront prises.

Dernière chose, concernant le pavillon, nous avons récemment fait l'acquisition de deux poêles et un réfrigérateur usagés pour le comptoir du pavillon. Nous sommes aussi à la recherche d'une plaque chauffante électrique et d'un grand réfrigérateur à deux portes afin d'y mettre la bière et les différentes consommations. Alors, nous demandons votre collaboration afin de trouver ces deux items.

## **6. Rapport des comités *ad hoc* :**

### *CICM & CIMO :*

M Fournier nous avise que pour terminer l'année du CICM, il ne reste qu'à faire les différents panneaux. La mise en place des textes est déjà commencée, il en prendra connaissance au mois de décembre et le tout devrait être finalisé au printemps. Pour CIMO, une deuxième subvention a été accordée afin de faire le décor à l'emplacement du trou de l'ancienne mine ainsi que refaire un nouveau sentier et une nouvelle signalisation pour ce sentier. M Fournier précise aussi qu'il est possible de faire de la raquette. Alors, il ne reste qu'à faire quelques petits travaux d'interprétation et remettre en ordre le sentier afin d'être prêt pour le printemps 2014.

### *Loisirs :*

La semaine dernière Mme Nancy Lacroix a assisté au CA de la Coopérative Monts et Vallées de La Patrie, résidence pour personnes âgées. Elle précise qu'il y aura une réunion le 28 novembre à 6h30 où toutes les personnes intéressées peuvent assister. Durant cette réunion, ils feront circuler les formulaires de demande de logement, ceux-ci ne sont pas une signature de bail, ils ne serviront qu'à donner priorité à ceux qui les auront remplis.

Mme Lacroix annonce le recommencement du badminton pour cette semaine. Elle note la problématique qu'il n'y a qu'un seul soir et plusieurs équipes, ce qui diminue le temps de jeu. Ainsi, il sera entendu que les gens qui veulent jouer pourront réserver leur soir où ils voudront jouer et Mme Lacroix s'occupera de débarrasser la salle.

Pour ce qui est de la patinoire, elle ouvrira seulement si quelqu'un s'en occupe, donc nous allons envoyer à nouveau l'offre d'emploi.

Pour le projet de la Maison Hantée, Mme Lacroix nous rappelle que l'an dernier, la Maison Hantée a su amener 157 visiteurs et que cette année 205 visiteurs se sont présentés. Malheureusement, seulement le 1/8 venait de Chartierville. Mme Lacroix tient à tous les remercier. Elle note aussi qu'ils ont eu la visite de Jean-Claude Vézina du Journal du Haut-Saint-François qui a pris une foule de photos et qui a adoré l'expérience. Il devrait donc y avoir parution de son article dans le journal du Haut-Saint-François très prochainement.

Elle nous informe aussi qu'elle aimerait s'occuper du dossier sur la politique familiale à Chartierville. Elle nous reviendra donc avec tous les détails une prochaine fois.

*Comité sécurité civile :*

M. Denis Dion nous informe qu'il sera en mesure, d'ici deux mois, de rencontrer des gens et de former un comité de bénévoles pour chaque item que ça nous prend en sécurité civile afin de combler toutes les normes requises.

*Comité immobilier :*

M. Désy nous informe que le mois dernier son comité a rencontré un analyste du Ministère de l'Environnement pour le projet écohomeau et le parc, concernant la zone humide. Il n'y aurait pas de problème, même que nous pourrions faire du remplissage, il faut tout de même déposer une demande officielle au gouvernement. Par contre, M Désy précise que si le comité veut assécher une partie de la zone humide pour les sentiers et autre projet, il doit garantir de ne jamais défricher ou exploiter l'autre côté de la rivière, qui est une zone non humide, pour la même superficie utilisée, et ce à perpétuité. Ainsi, le comité doit remplir les formulaires et prendre deux résolutions. M. Désy Louis précise qu'il est tout de même permis de commencer les travaux et qu'il entend les commencer en creusant les fossés le long de la route 257, comme beaucoup d'eau s'y accumule et que l'automne est le moment idéal pour ce travail.

**7. Informations, correspondance & demandes diverses :**

*Soumission – Chauffage et climatisation centre communautaire :*

**13-2383**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Chartierville a procédé à un deuxième appel d'offre pour le chauffage et la climatisation du centre communautaire ;

**ATTENDU QU'**une seule soumission a été reçue de la compagnie « Les Pétroles R. Turmel inc. » au montant de 322 000 \$ avant taxes ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Denis Dion, appuyé par Nancy Lacroix et résolu à l'unanimité de ne pas retenir cette soumission, étant beaucoup trop élevée pour les moyens financiers de notre municipalité et d'en aviser Mme Camille Béland, Conseillère PME, Développement économique Canada pour les régions du Québec.

*Dépôt du rapport du maire 2013 :*

La secrétaire-trésorière informe les membres du Conseil que M. le maire a déposé son rapport, tel qu'il est exigé par la Loi, et que ce rapport sera envoyé à tous les citoyens de Chartierville.

*Certificat de conformité – Hélène Lescault :*

**13-2384**

**ATTENDU QUE** madame Hélène Lescault habite la résidence au 10 rue Saint-Jean-Baptiste à Chartierville ;

**ATTENDU QUE** celle-ci désire mettre en location des unités pour des séjours de courte durée pour une clientèle touristique de passage dans la municipalité de Chartierville ;

**ATTENDU QUE** tout établissement offrant de l'hébergement à des touristes moyennant rémunération est assujéti à la *Loi sur les établissements d'hébergement touristique* et que selon cette loi toute personne qui exploite un établissement d'hébergement touristique doit détenir une attestation de classification de cet établissement ;

**ATTENDU QUE** madame Hélène Lescault désire s'inscrire auprès des instances gouvernementales compétentes afin d'obtenir cette attestation et que l'une des conditions de délivrance de cette attestation par le ministre est le respect des normes du règlement de zonage de la municipalité ;

**ATTENDU QUE** le projet de madame Lescault correspond à une résidence de tourisme au sens du schéma d'aménagement et de développement de la MRC du Haut-Saint-François ;

**ATTENDU QUE** cet établissement est conforme à la réglementation municipale d'urbanisme sur les usages ;

À CES CAUSES, sur la proposition de Nancy Lacroix, appuyé par Raymond Fournier et résolu à l'unanimité de compléter le certificat de conformité qui nous a été remis par Mme Hélène Lescault.

*Résolution – Comité immo (signataire pour demande de certificat d'autorisation auprès du MDDEP & engagement de la municipalité pour la préservation d'une portion de terrain à perpétuité)*

**13-2385**

**Attendu que** le comité immobilier a pour projet l'implantation de résidences et d'un sentier sur la propriété identifiée au matricule 4917-63-9467 de la municipalité de Chartierville ;

**Attendu que** le comité immobilier doit présenter une demande de certificat d'autorisation au Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) afin de réaliser ce projet ;

**Attendu que** le MDDEFP souhaite que la municipalité de Chartierville mandate une personne afin de signer la demande de certificat d'autorisation ;

Il est proposé par Claude Sévigny, appuyé par Nancy Lacroix et résolu à l'unanimité de mandater Louis Désy, conseiller municipal et président du comité immobilier, pour signer la demande de certificat d'autorisation auprès du MDDEFP.

**13-2386**

**Attendu que** la municipalité de Chartierville souhaite implanter sur la propriété identifiée au matricule 4917-63-9467 des résidences ainsi qu'un sentier ;

**Attendu qu'**une partie des aménagements doit être effectuée dans une zone humide identifiée ;

**Attendu que** les aménagements prévus dans la zone humide identifiée représentent une superficie de 2250 m<sup>2</sup> (1800 m<sup>2</sup> de drainage et 450 m<sup>2</sup> de sentiers sur pilotis) ;

**Attendu que** le comité immobilier présente une demande de certificat d'autorisation au MDDEFP pour effectuer des aménagements dans la zone humide et propose dans cette demande d'offrir une protection à perpétuité sur une zone de taille équivalente en compensation ;

Il est proposé par Claude Sévigny, appuyé par Raymond Fournier et résolu à l'unanimité que la municipalité de Chartierville s'engage à préserver une zone de 2250 m<sup>2</sup> au sud du terrain. Cette zone boisée, située hors de la zone humide et de la bande riveraine, sera protégée dans le futur de tout déboisement et développement. Croquis en annexe.

*Demandes d'aides financières (Comité Père Noël, Organisme de participation des parents – OPP, Polyvalente Louis-Saint-Laurent, Virage santé mentale)*

**13-2387**

Il est donc proposé par Nancy Lacroix, appuyé par Raymond Fournier et résolu à l'unanimité que la municipalité de Chartierville contribue à une financière pour les organismes suivants :

- Comité du Père Noël 750 \$
- Organisme des parents (OPP) 200 \$
- Polyvalente Louis St-Laurent 30 \$
- Virage santé mentale 50 \$

*Plan triennal de répartition des immeubles – CSHC :*

La secrétaire-trésorière fait part aux membres du Conseil que le plan triennal de répartition des immeubles de la Commission scolaire des Hauts-Cantons est disponible au Bureau municipal pour consultation ou commentaire.

*Normalisation de la signalisation CIMO*

La secrétaire-trésorière parle d'une lettre reçue de M. Denis Gagné du ministère des Transports concernant l'affichage pour le Centre d'interprétation de la mine d'or. Après discussion, cette lettre est remise à M. Raymond Fournier qui s'occupera de ce dossier.

**8. Période de questions :**

**9. Affaires nouvelles :**

**13-2388**

**10. Levée de la séance :**

La séance est levée à 19h45 par Nancy Lacroix sous la résolution 13-2388.

Jean Bellehumeur, maire

Maryse Prud'homme, secrétaire-trésorière